



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept juin à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du onze juin deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC2-1-2-76

OBJET : BILAN DE LA CONCERTATION POUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ
DU PLUi-H SUR LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL
PROJET DE MODERNISATION DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. SALLES Alain (en remplacement de Guy MERIEL)
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan

Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. FAU Eric (en remplacement de Serge BOYER)
Commune de SISTELS	:	M BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LE CORRE Christiane M. LOPES Ernest M. ZANIN Daniel (pouvoir donné à Ernest LOPES) Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe Mme PERE Catherine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services de la CC2R
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion – Comptable de Valence d'Agen
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial à la CC2R

Monsieur Mathieu GIL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC2-1-2-76

**OBJET : BILAN DE LA CONCERTATION POUR LA MISE EN
COMPATIBILITÉ DU PLUi-H SUR LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL
PROJET DE MODERNISATION DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) a été approuvé le 6 décembre 2023.

Le projet « Valence d'Agen » porté par la Société TEREKA est un renouvellement d'ouvrages dans le cadre de la modernisation du réseau et de la sécurisation des approvisionnements régionaux en gaz naturel pour les consommateurs, dont vous trouverez le détail en annexe.

Le projet fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) conformément aux dispositions de l'article L 555-25 et suivants du code de l'environnement.

Le projet est également soumis à une demande de mise en compatibilité du PLUi-H car il impacte sur une faible superficie (90 m²) un Espace Boisé Classé situé sur la commune de Saint-Michel, qui devra donc être déclassé.

Lors du conseil communautaire du 11 avril 2025, une délibération a été prise pour fixer les modalités de concertation.

La concertation, dont le bilan est annexé au présent rapport, s'est déroulée du 5 mai 2025 au 20 mai 2025 inclus et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le Président propose donc :

- d'approuver le bilan de la concertation, tel qu'annexé, conformément à l'article L 103-6 du code de l'urbanisme,
- de l'autoriser ou son représentant à signer toutes les pièces correspondantes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'approuver le bilan de la concertation, tel qu'annexé, conformément à l'article L 103-6 du code de l'urbanisme,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces correspondantes.

Fait à Valence d'Agen, le 17 juin 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 18 juin 2025

Le secrétaire de séance
Monsieur le suppléant au Maire de
BARDIGUES



Mathieu GIL

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire **24 JUIN 2025**
Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **24 JUIN 2025**

AR Préfecture

BILAN CONCERTATION MISE EN COMPATIBILITÉ PLUi-H SUR SAINT-MICHEL PROJET MODERNISATION RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20250617-
2025CC2_1_2_76-DE

Numéro d'acte : 2025CC2_1_2_76

Date de décision : 17/06/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 2-1-2-0-0 (Urbanisme / Documents d
urbanisme / PLU)

Fichier acte : 2025CC2-1-2-76 BILAN CONCERTATION
MISE EN COMPATIBILITÉ PLUi-H SUR
SAINT-MICHEL PROJET
MODERNISATION RÉSEAU DE GAZ NAT.
pdf

Fichier(s) annexes(s) : Bilan de la concertation.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 24/06/2025 16:48:51

Date de réception de l'AR : 24/06/2025 16:49:05